



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main  
sur demain

Prévoyance

# Taux de cotisation

## CCN du Personnel des cabinets médicaux (3168)

### Personnel cadre

À compter d'avril 2023

Garanties	Taux de cotisation global	Taux de cotisation employeur	Taux de cotisation salarié
Décès	0,44 %	0,44	-
Frais d'obsèques	0,05 %	0,05 %	-
Incapacité temporaire de travail	1,62 %	0,89 %*	0,73 %
Invalidité	0,58 %	0,32 %	0,26 %
Rente éducation	0,10 %	0,10 %	-
Rente handicap	0,03 %	0,03 %	-
Rente de conjoint	0,31 %	0,31 %	-
<b>Total</b>	<b>3,13 %TA-TB</b>	<b>2,14 %TA-TB</b>	<b>0,99 %TA-TB</b>

\* La part de l'employeur correspond à la prise en charge à 100 % du maintien de salaire. Cette cotisation est exonérée de CSG/CRDS.